



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection Pédagogique Régionale

Inspection pédagogique
Régionale

Limoges, le 06 septembre 2022

Affaire suivie par :
David ROOU

ROOU David-Pierre
IA-IPR d'histoire géographie
Référént mémoire et citoyenneté

Mél : David.roou@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

à

Mesdames et messieurs les professeurs d'histoire
géographie
S/c. Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Objet : lettre de rentrée des professeurs d'histoire géographie

Chère collègue, cher collègue,

Comme lors des précédentes années scolaires, c'est avec plaisir que je vous retrouve et m'adresse à vous toutes et tous à travers cette lettre de rentrée. Je souhaite tout d'abord la bienvenue à celles et ceux qui vont découvrir cette année le métier enseignant, ainsi qu'à celles et ceux qui rejoignent notre académie à la suite de leur demande de mutation. Je tiens, dans ces propos liminaires, à saluer une nouvelle fois les collègues qui ont accepté d'assurer une mission de tutorat afin d'accompagner l'entrée de nos nouveaux collègues dans le métier.

Les enseignants et l'inspection pédagogique régionale

J'assurerai les missions d'IA-IPR histoire géographie auprès des enseignants de l'académie. Laurent Arnaud, professeur agrégé au collège Jean Rebier d'Isle, en qualité de chargé de mission, contribuera comme les années précédentes aux tâches liées aux visites en établissement, ainsi qu'à l'animation pédagogique de l'académie et à l'accompagnement des équipes.

Vous pouvez nous contacter en utilisant les adresses électroniques suivantes :

David.roou@ac-limoges.fr
Laurent.arnaud@ac-limoges.fr

Je vous rappelle la nécessité d'utiliser votre adresse académique en précisant votre établissement d'exercice et, au besoin, vos coordonnées téléphoniques.

S'il m'arrive de vous adresser différentes informations, selon les cas, via la liste de diffusion académique des professeurs d'histoire géographie ou par courrier dans vos établissements, des actualités et des ressources sont mises à disposition sur le site académique histoire géographie : http://pedagogie.ac-limoges.fr/hist_geo/ . En outre l'actualité de nos disciplines fait l'objet d'un important effort de suivi sur le fil twitter académique histoire géographie que vous pouvez consulter et auquel vous pouvez vous abonner à l'adresse suivante : https://twitter.com/hq_lemovice . Je tiens à remercier les collègues qui assurent le suivi et l'animation de ces supports.

Des chantiers prioritaires pour cette année

Le diagnostic initial des élèves et le travail d'accompagnement

Depuis plusieurs années maintenant, les évaluations nationales en sixième et les tests de positionnement en seconde permettent de disposer d'éléments importants de diagnostic de maîtrise des capacités ou compétences

attendues des élèves à l'entrée au collège ou au lycée. Chacun pourra retrouver les informations utiles, selon le niveau concerné, à partir des liens suivants :

Evaluations 6^e : <https://eduscol.education.fr/2304/evaluations-de-debut-de-sixieme>

Tests de positionnement seconde : <https://www.education.gouv.fr/le-test-de-positionnement-en-debut-de-lycee-7454>

Ces éléments de diagnostic établis en mathématiques et en français contribuent à irriguer le travail de l'ensemble des équipes et sont pleinement à relier aux diagnostics que chacun peut faire dans le cadre de sa classe. Les stratégies d'apprentissage et/ou de remédiation mises en œuvre peuvent ainsi s'appuyer sur ces données ayant une base commune pour tous les élèves.

La place des actions « mémoire et citoyenneté »

Chaque année, nombreux parmi vous sont impliqués, en établissement, dans un certain nombre d'actions relevant du champ « mémoire et citoyenneté » qu'il s'agisse de la préparation d'un concours éducatif, d'un travail de commémoration, de la préparation d'une action dans le cadre d'une journée ou d'une semaine dédiée à un sujet spécifique (en particulier la « semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme » qui se déroule chaque année au mois de mars) ... Ces actions, liées à différents thèmes des programmes, dès lors qu'elles permettent un vrai travail de compréhension des enjeux mémoriels, s'appuyant sur une méthodologie pleinement en accord avec les exigences de la discipline historique et relevant de ce fait d'un « devoir d'histoire », ont toute leur place en classe. Elles permettent d'engager un travail pédagogique de fond sur les valeurs de la République tant en matière de contenus que de démarches engagées et d'attitudes développées chez les élèves. Elles permettent de travailler la notion d'héritages à travers la dimension collective du passé ; « devoir d'histoire » et « travail de mémoire »¹ se conjuguent... Les actions mémorielles ont pour intérêt d'engager les élèves à s'interroger sur des questionnements qui dépassent l'école et résonnent en société. Si les questions abordées sont effectivement des questions vives, elles peuvent susciter de façon plus immédiate leur intérêt et les amener à confronter le savoir acquis, pour reprendre une capacité indiquée dans les programmes de lycée, mais qui vaut tout autant pour le collège, « à ce qui est entendu, lu et vécu ». Si chaque année différentes notes viennent préciser les éléments de mise en œuvre de ces temps d'action, il peut être intéressant, dès la rentrée, de cibler la ou les actions qui pourraient nourrir la vie de vos établissements d'exercice afin d'engager une démarche de projet avec les élèves. Les réalisations de ces derniers, individuelles ou collectives peuvent en outre avoir toute leur place dans leur évaluation. Chacun pourra se reporter à la page Éduscol dédiée aux « enjeux du travail de mémoire » : <https://eduscol.education.fr/3427/les-enjeux-du-travail-de-memoire>

Quelques réflexions thématiques

Durant la précédente année scolaire, dans le cadre d'un groupe de travail dédié, plusieurs collègues ont été amenés à travailler sur deux thématiques présentes dans nos programmes afin d'amener des propositions pédagogiques renouvelées. Il s'agissait d'une part d'envisager comment intégrer de façon plus explicite la dimension environnementale, à travers un renouvellement des problématiques et des approches, à un certain nombre de questions traitées en histoire. D'autre part il s'agissait d'envisager la manière d'aborder l'Europe et l'Union européenne avec des entrées renouvelées, en ayant le souci de développer des entrées explicites et concrètes. Ces ressources seront très prochainement mises en ligne sur le site académique (http://pedagogie.ac-limoges.fr/hist_geo/) et une formation sur l'enseignement de l'Europe sera également proposée cette année au PAF. J'adresse mes plus vifs remerciements aux collègues qui ont établi ces propositions pédagogiques.

Le travail personnel de l'élève

Comme lors des années précédentes, la réflexion sur le travail personnel de l'élève, et notamment l'articulation entre ce qui peut être fait dans et hors la classe, mérite d'être poursuivie. Si cette réflexion est notamment amenée à s'inscrire, au collège, en lien avec le dispositif « devoirs faits », elle a également toute sa place au lycée. Outre un questionnement sur la charge de travail demandée aux élèves selon les jours de la semaine et selon les semaines, il importe de s'interroger sur la complémentarité des tâches attendues entre le temps de la classe et ce qui est envisagé en dehors de celle-ci. Une grande variété de tâches est possible en la matière, avec, selon les cas, des exercices de préparation (découverte de documents, d'une « leçon », prise d'informations...), de pratique

¹ On aura soin d'éviter de présenter un travail pédagogique lié à une question mémorielle sous le sceau du « devoir de mémoire. Sans entrer dans un débat passionnant mais qui dépasse le cadre de cette lettre de rentrée, nous renvoyons à deux auteurs ayant pu faire état du « devoir d'histoire » et du travail de mémoire »

Sur le devoir d'histoire : « on fait valoir sans cesse le devoir de mémoire : mais rappeler un événement ne sert à rien, même pas à éviter qu'il ne se reproduise si on ne l'explique pas (...) si nous voulons être responsables de notre propre avenir, nous avons d'abord un devoir d'histoire. »

Prost Antoine : *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996

Sur le travail de mémoire : « Je veux dire combien il importe de ne pas tomber dans le piège du devoir de mémoire. Pourquoi ? Parce que le mot devoir prétend introduire un impératif, un commandement, là où il n'y a à l'origine qu'une exhortation dans le cadre de la filiation, le long du fil des générations : « Tu raconteras à ton fils... » Ensuite, parce qu'on ne met pas au futur une entreprise de remémoration, donc de rétrospection, sans faire violence à l'exercice même de l'anamnèse, risquons le mot, sans une pointe de manipulation ; enfin et surtout, parce que le devoir de mémoire est aujourd'hui volontiers convoqué dans le dessein de court-circuiter le travail critique de l'histoire, au risque de refermer telle mémoire de telle communauté historique sur son malheur singulier, de la figer dans l'humeur de la victimisation, de la déraciner du sens de la justice et de l'équité. C'est pourquoi je propose de dire travail de mémoire et non devoir de mémoire. »

Ricoeur Paul, extrait d'un article paru dans *le Monde*, 15 septembre 2000. En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/archives/article/2000/06/15/l-ecriture-de-l-histoire-et-la-representation-du-passe_3708009_1819218.html#hG421elmKIUxCVUC.99

(mémorisation, fixation de notions), de poursuite (réinvestissement de ce qui a été vu en classe dans d'autres situations), de création ou réflexion à partir d'éléments déjà travaillés. Ces tâches sont articulées à celles demandées en classe et ne se substituent pas à elles. Il est important, en tous les cas, quelles que soient les tâches proposées hors la classe de réserver en fin d'heure de cours un temps limité mais réel à leur préparation, tout comme il est nécessaire, qu'un retour explicite soit fait en classe devant tous. Ces deux éléments sont fondamentaux dans la construction d'une vraie continuité dans le processus d'apprentissage entre le temps de la classe et celui du travail en dehors de celle-ci.

Dans le cadre de l'accompagnement des élèves dans leurs devoirs, et tout particulièrement pour le dispositif « devoirs faits » au collège, outre les formes déjà existantes de mise en œuvre en présentiel, dans certains établissements « devoirs faits » sera réalisé pour partie à distance. Si cette manière de faire ne se substitue pas aux modalités déjà existantes de déploiement du dispositif, elle peut les compléter en ouvrant de nouvelles possibilités d'accompagnement. Elle permet aussi d'envisager des pratiques nouvelles d'enseignement et de suivi des apprentissages avec le numérique, tant en ce qui concerne la prise d'informations sur les devoirs à faire que sur le rendu de ceux-ci.

Visites conseils, accompagnement, rendez-vous de carrière

Des visites d'accompagnement ou des inspections dans le cadre des rendez-vous de carrière concerneront certains d'entre vous.

Les visites conseils qui concerneront certains d'entre vous, soit de façon isolée, soit dans le cadre de visites d'équipes ont pour but de faire un point sur les pratiques mises en œuvre au quotidien et de tracer des pistes d'évolution tant individuelles qu'en matière de travail collectif en établissement. Vous pouvez bien entendu solliciter ces visites.

Les rendez-vous individuels de carrière s'inscrivent dans une logique d'évaluation dans le cadre du parcours professionnel, carrières, rémunération (PPCR). Il importe d'envisager celui-ci de telle manière à faire émerger un retour réflexif sur ses pratiques et son parcours professionnel. L'inspection individuelle en classe est un moment qui prend tout son sens à travers ce travail de mise en perspective. Ce rendez-vous sera d'autant plus porteur qu'il aura été préparé. Les personnes concernées peuvent se reporter aux documents destinés à cela : <http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-carriere-mode-emploi.html>

Tant pour les visites conseils que pour les rendez-vous de carrière, il peut être intéressant de préparer un certain nombre de documents qui permettent d'envisager comment le professeur, concepteur de son enseignement, fait vivre celui-ci. Si chaque professeur fait émerger, notamment dans le cadre des entretiens qui suivent une visite ou une inspection, les éléments qui lui paraissent les plus significatifs pour faire état de son enseignement, il peut sembler pertinent de s'appuyer sur :

- un descriptif de la séance proposée et son inscription dans la séquence ;
- une présentation de la programmation annuelle, programmation qui permet notamment de voir comment est réalisée la parité entre histoire et géographie dans nos enseignements, parité qui est un élément fondamental rappelé dans tous les programmes de collège comme de lycée ;
- une présentation de la progression annuelle permettant de faire état des compétences, au collège, ou des capacités, au lycée, travaillées tout au long de l'année avec les élèves dans la classe et hors de la classe ;
- quelques exemples d'évaluation pris à des moments différents de l'année (lorsque la date de la visite ou de l'inspection le permet) permettant de mettre en évidence la diversité des compétences/capacités travaillées avec les élèves ;
- quelques exemples de copies d'élèves corrigées ;
- quelques cahiers d'élèves.

Se former

Le PAF académique 2022-23

Comme chaque année différents dispositifs à candidature individuelle sont ouverts aux enseignants qui souhaitent y participer. Les actions concernant prioritairement les professeurs d'histoire géographie sont consultables dans la rubrique dédiée du Plan Académique de Formation de l'académie (p. 90 et suivantes). Bien entendu, cela ne doit pas empêcher chacune et chacun d'entre vous de consulter les autres rubriques du PUF.

Chacun pourra se reporter au Plan Académique de Formation à partir du lien suivant :

<https://www.ac-limoges.fr/media/25933/download>

Des dispositifs spécifiques

A côté de ces formations à candidatures individuelles d'autres concerneront certains d'entre vous. Ainsi, comme cela a déjà été le cas l'année dernière certaines et certains parmi vous seront amenés à suivre une formation « laïcité valeurs de la République » inscrite dans le cadre du déploiement national de ces formations qui doit, sur quatre ans, concerner l'ensemble des agents de l'Éducation nationale.

Dans certaines zones rurales où les collègues travaillent souvent seuls, seront mis en place des groupes de réflexion entre professeurs d'histoire géographie afin d'échanger en autonomie sur des problématiques d'enseignement communes. Ces collectifs de travail visent à renforcer les liens professionnels entre collègues dans certaines situations particulières et à développer la réalisation de ressources de travail communes.

L'actualité de nos disciplines

Le Concours National de la Résistance et de la Déportation

Si tous les concours éducatifs présentent un intérêt, il semble à nouveau important d'attirer votre attention sur le Concours National de la Résistance et de la Déportation au regard de nos spécificités disciplinaires. Par ses enjeux historiques, mémoriels et civiques il revêt une importance particulière. Le thème retenu pour cette session 2022 est :

« L'école et la Résistance. Des jours sombres aux lendemains de la Libération (1940-1945). »

Ce thème, inédit, amenant à interroger l'histoire de l'école, saura à n'en pas douter susciter une participation vigoureuse, en collège comme en lycée. Outre les ressources nationales que chacun pourra consulter, à l'automne prochain une présentation des enjeux du concours et de pistes de travail sera menée dans le cadre d'une formation académique à Limoges.

La flamme de l'égalité

La 8^{ème} édition du concours national « La Flamme de l'égalité » se tiendra durant cette année scolaire. Comme l'année dernière, celui-ci a pour thème cette année :

« Travailler en esclavage »

Les équipes ont jusqu'au 31 mars 2023 pour réaliser leurs projets. Chacun trouvera sur le site « la flamme de l'égalité » des pistes pédagogiques ainsi que l'ensemble des informations nécessaires pour participer à ce concours : <https://www.laflammedelegalite.org/index.php>

La coupe nationale des élèves citoyens

Comme cela est le cas un an sur deux, l'association Initiadroit, partenaire de l'Éducation nationale en matière d'éducation au Droit, lance une nouvelle édition de la coupe des élèves citoyens. Cette opération concerne le collège comme le lycée. Pour cette édition le thème sera :

« L'intelligence artificielle (IA) : progrès ou dérives ? ».

Chacun pourra trouver sur la page Éduscol dédiée les éléments relatifs à cette opération, ainsi qu'aux actions de l'association Initiadroit qui seront relayées dans un courrier spécifique adressé à vos établissements. : <https://eduscol.education.fr/3388/initiadroit-et-la-coupe-nationale-des-eleves-citoyens>

Le prix Samuel Paty

L'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie a souhaité proposer dès la précédente année scolaire une action éducative articulée aux programmes d'EMC, en hommage à notre collègue assassiné le 16 octobre 2020. Cette année cette opération éducative a pour thème :

« les infox : quels dangers pour la démocratie ? »

Ce prix est ouvert aux élèves des collèges et des lycées. Chacun pourra se reporter au fil twitter dédié : https://twitter.com/hashtag/PrixSamuelPaty2023?src=hashtag_click

L'actualité de nos disciplines est aussi celle des deux festivals de Saint Dié des Vosges et de Blois

Pour sa 33^e édition, le Festival International de Géographie se tient les 30 septembre et 1 et 2 octobre et a pour thème : « Déserts ». Le pays invité est le Portugal

Les 25^e rendez-vous de l'histoire de Blois se tiendront du 5 au 09 octobre et seront consacrés au thème de la mer.

Je vous souhaite, à toutes et tous, une très bonne année scolaire 2022-2023.

ROOU David-Pierre